

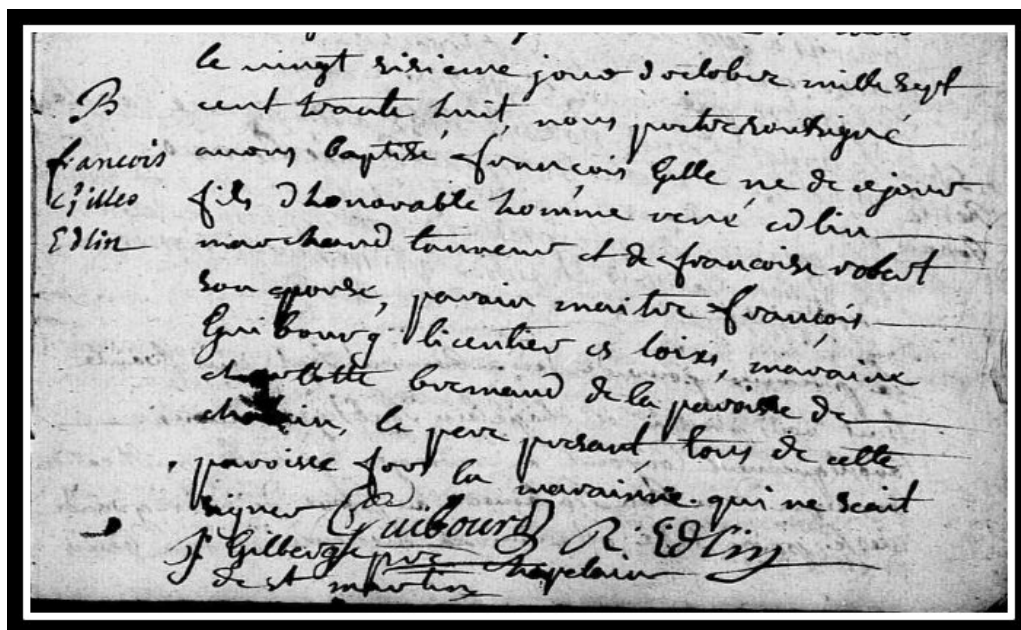


...En l'église Saint Pierre de LONGRE une plaque indique « A la mémoire de l'Abbé François EDELIN »



Sa vie en quelques lignes.

Son père était marchand tanneur à CANDE (44), François Gilles y naquit le 26 octobre 1738.



Il fut :

Vicaire du Louroux – Béconnais (49) du 16/10/1764 au 22/01/1765,

Vicaire de Villemoisin (49) du 25/01/1765 au 30/09/1771,

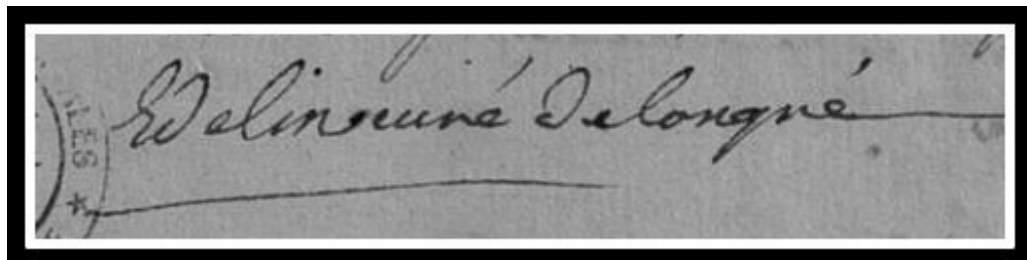
Vicaire de Trélazé (44) du 13/11/1771 au 15/05/1772,

Vicaire Châtelain (53) du 30/06/1772 au 09/10/1775,

Vicaire de Saint-Georges des Sept Voies (49) du 15/10/1775 au 03/12/1776,

Desservant du 24/12/1780 au 13/10/1783,

L'Abbé de Saint Florent de SAUMUR le présente pour le faire nommer curé de Longré (1783 à 1791). (Prise de possession enregistrée par Jean François Marchive, prêtre, ancien vicaire de l'église Saint André de Ruffec).

A photograph of a handwritten signature in cursive script, reading "Edeline de Longré". The signature is written in dark ink on a light-colored paper. To the left of the signature, there is a faint circular stamp or seal, partially visible, containing some illegible text and a star-like symbol.

Assermenté puis rétracté, (il démissionne en raison d'infirmité le 2 août 1791) quand survint la Révolution, selon les ordres du Souverain Pontife Pie VI, il refusera de prêter serment à la constitution civile du clergé et devra quitter sa paroisse comme la plupart des prêtres. Arrivé à ANGERS le 13 octobre 1791, il reste quatre mois chez Mr. GABILLARD, place Neuve. Après un nouveau séjour à LONGRE de cinq semaines, il revint à ANGERS rue Sainte Blaise (le 17/03/1792).

A l'exemple des autres prêtres non assermentés, il doit se rendre chaque jour à la mairie pour l'appel nominal, il fut arrêté avec eux et interné au petit séminaire, rue du musée. Ses infirmités ne lui permettent pas de partir le 12 septembre pour la déportation vers l'Espagne. Mais, le 30 novembre 1792 il est transféré à la Rossignolorie (prison) avec les autres prêtres sexagénaires ou infirmes. L'Abbé François EDELIN y passera les derniers mois de sa captivité.

Le 17 juin 1793, les Vendéens ouvrirent les portes de la prison, l'Abbé EDELIN se retire chez son frère, le chanoine de Saint Pierre Montlimart, puis, il rejoint l'armée catholique et royale, passe la Loire à Saint Florent le Vieil (44) et poursuit l'expédition vers Granville, le siège d'ANGERS lui impose de se cacher dans les environs de cette ville.

Le 8 décembre 1793, il est arrêté à la Roche d'Erigné par un hussard. Présenté successivement au général en chef Rossignol, devant le comité révolutionnaire d'Angers, et devant la Commission Militaire présidée par le citoyen Proust le 9 décembre 1793, condamné à mort pour trois motifs, l'Abbé EDELIN est guillotiné le soir du même jour, en place du Ralliement.

Voici son interrogatoire :

“Interpellé s’il a prêté le serment exigé par la loi, a répondu que non. – Dans quel lieu, par qui il a été arrêté et quel jour ? Aux roches d’Erigné, le 8 de ce mois, cinq heures du soir, par un hussard. – S’il a été à La Flèche et autres endroits avec l’armée des brigands ? Oui ; il les a suivis dans toute leur tournée. – S’il a exercé ses fonctions ecclésiastiques avec les brigands ? Non. – Comment il a fait pour vivre avec eux ? Il est resté quatre mois (juin-octobre 1793) chez son frère, chanoine de Saint-Pierre-Montlimart, et ensuite il a suivi l’armée avec lui.”

Séance tenante, il est condamné à mort pour trois motifs :

**“Avoir eu des intelligences avec les brigands de la Vendée ;
Avoir fait partie des rassemblements de ces brigands ;
Avoir provoqué au rétablissement de la royauté et à la destruction de la République Française.”**



Dans la soirée du même jour, 9 décembre, il était guillotiné sur la place du Ralliement.



N'oublions pas ! En union de prière !

L'équipe paroissiale d'animation

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 25/05/2026 -

<https://charente.catholique.fr/nord-charente/actualites/eglise-saint-pierre-de-longre-visite-en-nos-petites-eglises-du-nord-charente-s>